

VERBIER  
OFFICE DE TOURISME  
ET DANS LE VAL DE BAGNES

PROMENADES BOTANIQUES A VERBIER  
ET DANS LE VAL DE BAGNES

*Promenade botanique  
à Verbier  
et dans le val de Bagnes*

**par André LAWALRÉE, professeur**

(Jardin botanique national de Belgique)

**PROMENADES BOTANIQUES A VERBIER  
ET DANS LE VAL DE BARNES**

par André LAWALREE, professeur  
(Jardin botanique national de Belgique)

I. **But de ces pages.** — Aider les vacanciers à retirer de leurs promenades une connaissance plus poussée de la nature.

II. **Limite de ces pages.** — Elles ne concernent que les plantes supérieures, c'est-à-dire les Spermatophytes (= Phanérogames = arbres et plantes portant des fleurs et donnant des graines) et les Ptéridophytes (= Cryptogames vasculaires = fougères et plantes apparentées aux fougères). Ces pages ne parlent donc pas des champignons, des algues, des lichens, des mousses. Elles se limitent par ailleurs à ce qu'on peut observer en juillet, mois le plus propice à la prospection botanique ici.

**III. Quelques livres**

a) Pour trouver les noms de plantes:

A. BINZ et E. THOMMEN, *Flora de la Suisse*, édition 3 revue et augmentée par P. VILLARET d'après la 11e édition allemande par A. BECHERER. — Ouvrage de format commode, parvenu à sa 4e édition française, donnant toutes les espèces de Spermatophytes et de Ptéridophytes de la Suisse; existe aussi en allemand. — Les noms latins de plantes adoptés ci-dessous sont tirés de cette flore. Celle-ci peut se compléter, au point de vue images, par le livre suivant: = E. THOMMEN, *Atlas de poche de la flore suisse*, 3e édition par A. BECHERER. — Plus de 3000 plantes dessinées au trait (en noir); existe aussi en allemand.

Voici encore d'autres ouvrages, dont la plupart sont des livres d'initiation avec figures en couleurs; ces ouvrages font un choix parmi les espèces qu'ils représentent ou même dont ils parlent; on risque de tomber sur une espèce qui n'est pas traitée dans le livre; ces ouvrages rendent cependant de grands services aux amateurs.

**En français:** 1. A. HUXLEY, *Fleurs de montagne*. - 2. P. KOHLHAUPT, *Fleurs des Alpes*, 2 volumes. - 3. E. LANDOLT, *Notre flore alpine*. - 4. W. RYTZ, *Fleurs des Alpes*, 2 volumes des Petits Atlas Payot.

**En allemand:** 1. G. HEGI, *Alpenflora*. - 2. P. KOHLHAUPT, *Alpenblumen*. - 3. E. LANDOLT, *Unsere Alpenflora*.

**En néerlandais:** 1. D. AICHELE en H. W. SCHWEGLER, *Alpenbloemen*. - 2. T. P. BARNEBY, *De Alpenflora in kleur*.

**En italien:** 1. L. FENAROLI, *Flora delle Alpi*.

b) Pour s'initier à la végétation et au milieu en général:

C. FAVARGER (texte) et P.A. ROBERT (figures), Flore et végétation des Alpes; -en 2 volumes: Vol. 1, Etage alpin; vol. 2, Etage subalpin. Les textes sont remarquables, à la fois au point de vue de la science et du point de vue de l'enseignement et de la lisibilité. Le même auteur a repris avec le même succès ces mêmes thèmes, dans l'ouvrage collectif suivant. Malheureusement, l'étage montagnard n'a pas été traité. = J.-P. SCHAEER, P. VEYRET, C. FAVARGER, P.-C. ROUGEOT, R. HAINARD, et O. PACCAUD, Guide du Naturaliste dans les Alpes (Collection Les Guides du Naturaliste, édité par Delachaux et Niestlé). Traite excellemment la géologie, le climat, la flore et la végétation (C. FAVARGER), les insectes, les vertébrés inférieurs (e.a. les serpents), les oiseaux, les mammifères et l'économie humaine, pour l'ensemble des Alpes. Pour plus de précisions locales, se reporter au livre suivant. = ANONYME, Bagnes, notre vallée; édité en 1976, ce beau livre fait mieux comprendre le milieu naturel et humain de la vallée. En vente e.a. à l'Office du tourisme de Verbier. Le chapitre consacré aux plantes par M. MICHELLOD témoigne d'une connaissance et d'un amour profond de la flore de Bagnes. Pages 113, on lira "lychnis fleur de Jupiter" au lieu de "lys fleur de Jupiter".

#### IV. Cartes géographiques

Les promeneurs disposent de plusieurs cartes. Les noms géographiques, les altitudes et les numéros de carrés kilométriques donnés dans ces pages sont repris de la *Carte nationale de la Suisse* au 1:25 000 éditée par le Service topographique fédéral Warben-Berne: Feuille 1325 Sembrancher (mise à jour complète 1971), 1326 Rosalanche (mise à jour partielle 1974) et 1346 Chanrion (première édition 1967).

Leur quadrillage kilométrique est repris, mais sans numérotation par la carte *Entremont* (Mont-Blanc, Grand-Combin, Grand-Saint-Bernard), carte nationale 1:50 000, éditée par la Société de développement de Martigny, Entremont et la Compagnie Martigny-Orsières.

V. Intérêt floristique du territoire concerné. - La vallée de Bagnes a un manteau végétal très diversifié et une flore très riche p.c.q. l'environnement y est très varié. L'altitude y va d'environ 800 m. à 4300 m. (Grand Combin) notamment p.c.q. la Dranse coule d'abord du sud vers le nord, puis tourne et finit par prendre la direction de l'ouest. Les roches sont les usines basiques (calcaires), les autres acides (cristallines). L'influence humaine est très inégale d'un endroit à l'autre. On trouve des sites marécageux et d'autres très secs, etc.

Les botanistes distinguent dans la vallée de Bagnes divers "étages de végétation":

1. étage montagnard, du fond de la vallée jusqu'à 1500-1600 m., avec par endroits beaucoup d'arbres feuillus;
2. étage subalpin, de 1500-1600 m. à 2200-2400 m., avec e.a. des forêts de résineux, pour la plus grande partie d'épicéa, mais aussi de mélèze ou plus rarement d'arolle (pas de sapin dans la Vallée de Bagnes);

3. étage alpin, de 2200-2400 m. à 3000-3200 m., sans possibilité de forêt (sites alpins en exemple: Pierre-à-Voir, Les Attelas, etc.);

4. étage nival, avec neiges éternelles.

La vallée de Bagnes permet donc de rencontrer de nombreuses plantes, qui y ont toutes leur intérêt. Les vacanciers belges et hollandais pourront y observer des espèces qui n'existent pas dans leur pays. Plus on monte, plus grandit la proportion de ces plantes dans la flore.

A une altitude encore plus élevée, l'amateur belge sera aussi quelque peu dépaysé dans certains sites particuliers. Voici pour quelques sites d'accès facile, le nombre total des espèces observées lors d'un seul passage en juillet 1977 et le nombre de ces espèces qui n'existent pas en Belgique:

- alt. 930-960 m., km2 100-101/585-586, partie S, Le Fregnoy, des deux côtés de la grand-route dans les lacets de celle-ci, espèces non belges 8/136;
- alt. 1380-1480 m., km2 98-99/589-590, partie SW, en aval des lacs de Fionnay et au sentier pédestre allant vers Le Plamproz, sites divers, espèces non belges 39/161;
- alt. 1650 m., km2 95-96/591-592, coin NE, en amont de Bonatchesse, sur 200 m. de long entre la route et la Dranse, sous Le Tseppi, espèces non belges 52/132;
- alt. 2110 m., km2 92-93/592-593, partie E, La Lia, des deux côtés du chemin de la cabane Chanrion, sur 900 m. de long, entre Les tamonés et Le Seudzay, espèces non belges 69/92;
- alt. 2250 m., km2 94-95/591-592, Les Tsantons, sentier du CAS allant de mauvoisin à La Chaumette, espèces non belges 44/54.

Encore faut-il remarquer que dans le dernier relevé, par exemple, plusieurs espèces existant en Belgique sont représentées à cette altitude par des races différentes.

Par contre, on ne trouve pas à Bagnes un certain nombre de plantes de Belgique. Il ne s'agit pas seulement d'espèces liées au littoral ou à la basse Belgique. Certaines plantes parmi les plus communes de Wallonie manquent ici. Le Genêt-à-Balais (*Sarothamnus scoparius*) et la Digitale pourpre n'existent pas en Suisse à l'état indigène, bien que des formes horticoles de la Digitale prospèrent dans des jardins à Verbier-Station. Manquent dans la vallée de Bagnes: l'Anémone sylvie (*Anemone nemerosa*), le Houx (*Ilex aquifolium*), le Lamier blanc (*Lamium album*), le Lamier jaune (*L. galeobdolon*), le Chèvre-feuille volubile (*Lonicera periclymenum*), la Mercuriale vivace (*Mercurialis perennis*), le Séneçon Jacobée (*Senecio jacobaea*) qui pourtant est signalé entre Martigny et Sembrancher. Je n'ai trouvé le Lierre (*Hedera helix*) qu'en un seul endroit de la vallée.

#### VI. Conseils

VI.1. Respectez la flore; n'enlèvez pas des plantes peu abondantes; ne cueillez que le strict nécessaire pour vos études; ne faites pas de bouquets exagérés de

*Rhododendrons*, etc. Certaines plantes sont protégées légalement. Les affiches qui le représentent sont de beaux posters instructifs pour les chambres et les studios des jeunes. Un livre de LANDOLT est consacré aux plantes protégées en Suisse.

2. Respectez le travail d'autrui; ainsi n'entrez pas dans les prairies à foin avant leur fauche; vous pouvez observer leur flore en les longeant et prélever des plantes sur leurs bords.
3. Soyez prudents; si vous voyez un individu d'une plante nouvelle dans un endroit dangereux, il y a beaucoup de chance qu'il en existe aussi des individus d'accès plus facile.
4. Si vous désirez introduire dans votre jardin des plantes que vous rencontrez à l'état sauvage, n'enlevez pas des plantes adultes avec motte de terre; attendez qu'il y ait des graines mûres et prélevez-en; le semis vous donne plus de chance de réussite.

#### VII. Un aspect de l'étage montagnard: de Fontenelle-Dessus à N.D. des Ardents:

Marcher de la grand'route Le Châble-Verbier à Fontenelle-Dessus à la chapelle N.D. des Ardents (Les Verneys), soit une marche aller de 600 à 700 m., à l'altitude de 1705 à 1108 m. Les sites suivants 1 à 5 relèvent du km<sup>2</sup> 103-104/582-583 de la Carte Nationale Suisse (1: 25 000, Feuille 1325, Sambracher) et se situent entre le N-W du km<sup>2</sup>; les sites 6 à 8, du km<sup>2</sup> 103-104/583-584.

1. Dans l'agglomération même de Fontenelle-Dessus, au pied des maisons, poussent la Râpette (*Asperugo procumbens*, Borraginacée prostrée à feuilles rêches), le Laiteron des champs (*Sonchus arvensis*) et le mouron-des-oiseaux (*Stellaria media*).
2. A gauche du chemin de N.D. des Ardents, passé la dernière maison, il y a un mur sous une prairie; on peut observer là: le Fromental (Graminée *Arrhenatherum elatius*); la Campanule à feuilles losangiques (*Campanula rhomboidalis*); le Céraiste des champs (*Cerastium arvense*); le Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*); le Dactyle (Graminée *Dactylis glomerata*); le Knautie des champs (*Knautia arvensis*) qui ressemble à une Scabieuse; la Berce (*Heracleum sphondylium*), grande Ombellifère; la Sauge des prés (*Salvia pratensis*), Labiée aux fleurs bleues dont les étamines basculent par un jeu de levier lorsqu'une abeille plonge la tête dans la corolle; la Petite Sanguisorbe (*Sanguisorba minor*) aux fleurs peu voyantes groupées en tête arrondies; deux petites plantes grasses (sur le mur), l'Orpin blanc (*Sedum album*) et l'Orpin des montagnes (*Sedum ochroleucum* sous-espèce *Montanum*, à pétales jaunes); le Silène enflé (*Silene cucubalus*) aux calices ventrus; le Serpolet (*Thymus serpyllum*); le Trèfle des champs (*trifolium arvense*) nommé aussi Pied-de-lièvre à cause de l'aspect de ses têtes fleuries; le Trèfle blanc ou Coucou (*Trifolium repens*); la Verveine sauvage (*Verbena officinalis*) aux petites fleurs bleues; la Pensée jaune (*Viola lutea*).

3. A droite du chemin, la flore est celle des endroits dégradés par l'homme; l'Épinard sauvage ou Bon-Henri (*Chenopodium bonus-henricus*); la Menthe sauvage (*Mentha longifolia*); la Renouée-des-Oiseaux (*Polygonum aviculare*) qui peut supporter un piétinement important; le Plantain à feuilles lancéolées (*Plantago lanceolata*) et celui à feuilles larges (*Plantago major*); la Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*) et la Grande ortie (*Urtica dioica*). Au coin d'un jardin et d'un petit torrent, deux plantes horticoles attirent l'attention: un Iris, et une Belle-de-Jour (*Heimerocallis*) dont les fleurs ont l'aspect de fleurs de lis orange.
4. Revenons au bord gauche du chemin, près du torrent. Trois espèces non encore observées y étaient florissantes en 1977: une Labiée défendue par des poils raides, *Galeopsis tetrahit*; l'Herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*); une Papilionacée à fleurs bleues, la Vesce à épis (*Vicia cracca*).
5. La partie dégagée du chemin, sans arbustes ni rochers, permet d'observer, soit à droite soit à gauche, au moins 100 plantes différentes dont 8 au moins inconnues en Belgique. Citons: le Millefeuille (*Achillea millefolium*); le Chien-dent (*Agropyron repens*); l'Alchémille Manteau de Notre-Dame (*Alchemilla vulgaris*); L'Ail des champs (*Allium oleraceum*); la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Graminée dont le pollen est responsable de certains rhumes de foins; la Vulnéraire (*Anthyllis vulneria*); l'Absinthe (*Artemisia absinthium*) dont vous sentirez tout le parfum si vous froissez entre les doigts quelques-unes de ses feuilles argentées; l'Herbe à l'esquinancie (angine) (*Asperula cynanchica*); une Astragale (*Astragalus cicer*); deux Graminées de prés secs (*Brachypodium pinnatum* et *Bromus erectus*); la Campanule étalée (*Campanula patula*) et la Campanule à feuilles rondes (*G. rotundifolia*); la Capselle bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris*); le Cerfeuil hirsute (*Chaerophyllum hirsutum*); deux Chénopodes (*Chenopodium album* et *C. hybridum*); la Grande Marguerite (*Chrysanthemum leucanthemum*); le Cirsie des champs (*Cirsium arvense*), chardon honni des agriculteurs; la Carotte sauvage (*Daucus carota*); la Vipérine (*Echium vulgare*); l'Euphorbe Réveil-matin (*Euphorbia helioscopia*); la Reine-des-Prés (*Filipendula ulmaria*); le Fraisier sauvage (*Fragaria vesca*); le Gaillet gratteron (*Galium aparine*), dont les tiges s'agrippent à vos habits par leurs poils accrochants; le Géranium fluet (*Geranium pusillum*), le géranium des Pyrénées (*G. pyrenaicum*), l'Herbe-à-Robert (*G. robertianum*) et le Géranium des bois (*G. silvaticum*); la Houleuse laineuse (*Holcus lanatus*); le Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*); la Gesse des prés (*Lathyrus pratensis*, Papilionacée à corolles jaunes; le Lin purgatif (*Linum catharticum*); le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), autre Papilionacée à fleurs jaunes; la Luzerne lupuline ou Minette (*Medicago lupulina*) troisième papilionacée à fleurs jaunes; la Luzerne ordinaire (*Medicago sativa*); le Sainfoin des montagnes (*Onobrychis montana*) et la Bugrane rampante (*Ononis repens*), deux Papilionacées à fleurs roses; le Plantain moyen (*Plantago media*) et les deux Plantains déjà vus en 3; la Potentille argentée (*Potentilla argentea*) aux feuilles blanchâtres sur leur face inférieure; la Quinte-feuille (*Potentilla reptans*), aux feuilles composées de 5 folioles; la

Brunelle vulgaire (*Prunella vulgaris*) dont le nom français évoque la couleur brunâtre de ses épis après la floraison, tandis que le nom latin compare ses feuilles à celles du Prunier; la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*); le Réséda jaune (*Reseda lutea*), qui n'a malheureusement pas le parfum du Résédant odorant; le Rhinanthé poilu (*Rhinanthus alectorolophus*), une Scrofulariacée qui aura lieu de donner à ses racines assez d'extension pour puiser honnêtement dans le sol ce qu'il lui faut de sève minérale, parasite les racines des plantes voisines; l'Oseille sauvage (*Rumex acetosa*); la Sariette des Alpes (*Satureja alpina*); le Lotier à gousse carrée (*Tetragonolobus maritimus*), Papilionacée à fleurs jaune pâle; le Salsifis des prés (*tragopogon pratensis*); le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), aux fleurs roses; le Pas-d'âne (*Tussilago farfara*) dont la feuille a la forme de l'empreinte d'un pied de baudet; la Véronique de Perse (*Veronica persica*); et cinq espèces de Vesces: la Vesce à épis (*vicia cracca*) déjà rencontrée, la Vesce hirsute (*V. hirsuta*) à petites fleurs et gousses poilues ne renfermant que deux graines, le *\*Vicia onobrychoïdes* aux grandes fleurs souvent entièrement passées dès la mi-juillet en cet endroit, la Vesce à feuilles étroites (*V. sativa* sous-espèce *angustifolia*) dont les stipules, à la base des feuilles, portent chacune une tache noire qui sécrète un nectar que recherchent les fourmis, et la Vesce des haies (*Vicia sepium*).

6. Le chemin est localement bordé de haies ou de fourrés où on trouve entre autres quelques plantes non encore rencontrées, e.a. : l'Érable champêtre (*Acer campestre*), à petites feuilles; l'Érable sycamore (*A. pseudoplatanus*); l'Épine-vinette (*Berberis vulgaris*), arbuste épineux à petites fleurs jaunes; la Bryone (*Bryonia dioeca*), plante grimpante à vrilles; la Campanule fausse-raiponce (*Campanula rapunculoïdes*) aux grandes feuilles dentées; le Noisetier (*Corylus avellana*); la Benoîte (*Geum urbanum*); l'Épervière des murs (*Hieracium murorum*); le Prunellier (*Prunus spinosa*); le Poirier sauvage (*Pyrus communis*); un Églantier (*Rosa*) ou Rosier sauvage; l'Osier rouge (*Salix purpurea*); la Sauge glutineuse (*Salvia glutinosa*), Labiées dressée très gluante à corolles jaune pâle; l'Alouchier (*Sorbus aria*), arbre apparenté au Sorbier mais aux feuilles simples ovales blanches sur la face inférieure; etc.

7. Le site de la nouvelle chapelle N. D. des Ardents permet de s'asseoir, d'ouvrir ses sacs et ses livres, de revoir beaucoup des plantes déjà rencontrées et d'en trouver quelques nouvelles. Voici donc une liste plus élaborée des espèces notées à proximité de la chapelle et notamment sur la pente rocheuse qui la jouxte, *Acer campestre*; *Achillea millefolium*; *\*Agropyron intermedium*; *Allium sphaerocephalum*; *Alyssum alyssoides*; *Arabis*; *Arenaria serpyllifolia* et sa sous-espèce *tenuior*; *Artemisia absinthium* (Absinthe); *A. campestris* (sur le rocher, avec feuillage très fin); *Asperula cynanchica*; *Ballota nigra* sous-espèce *foetida*; *Berberis vulgaris* (Épine-vinette); *Bromus erectus* et *Br. sterilis*; *Bryonia dioeca*; *Bupleurum falcatum*, fine Ombellifère à feuilles de Graminée et à fleurs jaunes; *Campanula patula*, *C. rotundifolia* et *\*C. spicata*; deux chardons, *\*Carduus defloratus* et *C. nutans*; *Caucalis platycarpus*; *Centaurea scabiosa*; *Cicerbita muralis*; *Cirsium vulgare*, un troisième chardon; *Convolvulus arvensis*; *Cornus sanguinea*, la Sanguine, arbuste ainsi nommé pour la

couleur de l'écorce de ses rameaux, surtout en hiver; *Corylus avellana* (Noisetier); l'Aubépine *Crataegus monogyna*; *Dactylis glomerata*; *Daucus carota* (Carotte); *\*Dianthus caryophyllus* sous-espèce *silvester*, autrement dit l'Oeillet sauvage; la Vipérine *Echium vulgare*; *Erigeron acer*; le Bac-de-Cigogne *Erodium cicutarium*; *\*Erucastrum nasturtifolium*; le Petit-Cyprès *Euphorbia cyparissias*, au latex blanc; des Fétuques (*Festuca*), Graminées en touffes des pentes rocheuses; le Fraisier *Fragaria vesca*; le Frêne *Fraxinus excelsior*; le Gratteron *Galium aparine*, le Gaillet croisette *Galium cruciata* et d'autres Gaillets; le Géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*) et le Géranium à feuilles rondes (*G. rotundifolium*); un Hélianthène à fleurs jaunes et à étamines sensibles au toucher *Helianthemum nummularium*; la Piloselle *Hieracium pilosella*; le Millepertuis perforé *Hypericum perforatum*; le Génévrier commun *Juniperus communis*; *Knautia arvensis*; la Laitue vivace *Lactuca perennis* à fleurs bleues; *\*Lactuca viminea*; la Lampsane *Lapsana communis*; *Lotus corniculatus*; une Mauve à petites corolles pâles *Malva neglecta*; *medicago lupulina*; la Mélisse ciliée *Melica ciliata*; Graminée dont les semences aux "pailles" poilues se détachent dans le vent; le Muscari chevelu *Muscari comosum* dont les fleurs supérieures sont stériles et violettes, très voyantes; *Ononis repens*; *Orobanche alba*; un petit Coquelicot, *Papaver dubium*; *Potentilla argentea* et *P. reptans* (Quinte-feuille); la Renoncule bulbeuse *Ranunculus bulbosus*; *Reseda lutea*; le Groseiller des Alpes *\*Ribes alpinum*; *Rumex scutatus*; *\*Salvia glutinosa*; le Sureau noir *Sambucus nigra*; *Sanguisorba minor*; la Saponaire ocymoiède, *\*Saponaria ocymoides*, petite caryophyllacée aux jolies fleurs roses; *Satureja acinos* et *S. vulgaris*; *Scabiosa columbaria*; Quatre Orpins, *Sedum album*, *\*S. dasycyllum*, *S. mite*, *\*S. ochroleucum* sous-espèce *montanum*; la Joubarbe des toits *\*Sempervivum tectorum*; le Silène penché *Silene nutans*; le Laiteron piquant *Sonchus asper*; l'Épiaire droite *Stachys recta*; la Germandrée petit-chêne *Teucrium chamaedrys*; *Thymus serpyllum*; *Torilis japonica*; *Trifolium arvense* et *Tr. campestre*; *Trisetum flavescens*; l'Orme des montagnes *Ulmus scabra*; la Grande Ortie *Urtica dioeca*; le Molène *\*Verbascum densiflorum*; *Vicia hirsuta* et *V. sativa* sous-espèce *angustifolia*; la Violette hérissée *Viola hirta* (voir plus loin, VIII, 5); la Pensée des champs *Viola tricolor* sous-espèce *arvensis*, aux toutes petites fleurs. Sans oublier cinq petites fougères de rocher : *Asplenium adiantum-nigrum*, *A. septentrionale*, *A. trichomanes*, *Cystopteris fragilis* et *Polypodium vulgare*.

#### VIII. Promenade botanique de Verbier-Station à Saint-Christophe

1. Le chemin de Saint-Christophe commence entre des chalets. Dans ce site très humanisé, on trouve l'Absinthe (*Artemisia absinthium*) dont le feuillage argenté froissé entre les doigts dégage une odeur caractéristique, et l'Épinard sauvage ou Bon-Henri (*Chenopodium bonus-henricus*) aux grandes feuilles triangulaires.

2. Le chemin traverse une belle prairie sèche de fauche légèrement inclinée vers le Sud. Son foin très bigarré comporte e.a.: le Millefeuille (*Achillea millefolium*); la Vulnéraire (*Anthyllis vulneraria*); la Lunetière (*Biscutella levigata*), Crucifère à fleurs jaunes et à fruits semblables à une paire de lunettes; la Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*) aux fleurs bleu foncé et rapprochées, la Campanule à feuilles losangiques (*C. rhomboidalis*) et la Campanule à feuilles rondes (*C. rotundifolia*); le Chardon défloré (*\*Carduus defloratus*); la Centauree scabieuse (*Centaurea scabiosa*); le Céraiste des champs (*Cerastium arvense*); le Cerfeuil hirsute (*\*Chaerophyllum hirsutum*); la Grande Marguerite (*Chrysanthemum leucanthemum*; *\*Crepis blattarioides*); le Dactyle (*Dactylis glomerata*) et la Fétuque des prés (*Festuca pratensis*), deux Graminées; le Géranium des bois (*Geranium silvaticum*); la Berce (grande Ombellifère *Herculeum sphondylium*); la Knautie (*Knautia arvensis*) qui ressemble à une Scabieuse; la Luzerne lupuline (*Medicago lupulina*); le Sainfoin des montagnes (*\*Onobrychis montana*); *Picris hieracioides*; les Plantains à feuilles lancéolées (*Plantago lanceolata*), à feuilles larges (*P. major*) et intermédiaires (*P. media*); la Primevère printanière (*Primula veris*) aux fleurs jaune d'or; la Renoncule âcre (*ranunculus acris*); le Rhinanthé poilu (*Rhinanthus alectorolophus*) dont il est parlé sous VII, 5, l'Oseille sauvage (*Rumex acetosa*); la Sauge des prés (*Salvia pratensis*) dont il est parlé sous VII, 2; la Petite Sanguisorbe (*Sanguisorba minor*) (cfr VII, 2); la Sariette des Alpes (*\*Satureja alpina*); le Silène enflé (*Silene cucubalus*) aux calices gonflés comme des vessies; l'Épiaire droite (*Stachys recta*), Labiée à fleurs jaune pâle; des Pissenlits (*Taraxacum*) qui sèment à tout vent leur akènes munis d'une aigrette parachute; le Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*); le Trèfle des prés *Trifolium pratense* à fleurs roses; le Trèfle blanc (*Tr. repens*); la Pensée sauvage (*Viola tricolor*).

Si les foins sont coupés côté vallée, on peut aller y voir au bord inférieur de la prairie une colonie de beau Gaillat nordique (*Galium boerale*), espèce à belles panicules de fleurs blanches, extrêmement rare en Belgique (Gaume), et une colonie de Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*), magnifique plante souvent cultivée dans les jardins, ainsi qu'un arbre d'Alouchier (*Sorbus aria*; cfr VII, 6).

3. Passé la prairie, la proximité de chalets amène quelques plantes anthropophiles: l'Épinard sauvage (*Chenopodium bonus-henricus*); la Fumeterre (*Fumaria officinalis*); le Géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*); le Pas-d'âne (*Tussilago farfara*, cfr VII, 5); la Grande Ortie (*Urtica dioica*).

4. Le chemin passe ensuite entre des talus qui portent: l'Érable champêtre (*Acer campestre*) et le Sycomore (*A. pseudoplatanus*); une sorte de petite lys à fleurs blanches, l'*Anthericum liliago*; *Arrhenatherum elatius* (cfr VII, 2); *Bupleurum falcatum* (Cfr VII, 7); le Céraiste commun (*Cerastium caespitosum*); le Noisetier (*Corylus avellana*); une délicate fougère, *Cystopteris fragilis*; le Fraisier (*Fragaria vesca*); la Fumeterre (*Fumaria officinalis*); le Gaillat gratteron (*Galium aparine*, cfr VII, 5); le Gaillat croisettes (*Galium cruciata*); l'Herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*); la Benoîte (*Gsum urbanum*);

un Hélianthème *Helianthemum nummularium*, cfr VII, 7); le Fer-à-cheval (*Hippocrepis comosa*), Papilionacée dont les petites fleurs jaunes se groupent et donnent de curieuses gousses qui se décomposent en compartiment successifs dont chacun est courbé en fer à cheval et ne renferme qu'une graine; deux grandes Ombellifères à fleurs blanches, *\*Iaserpitium latifolium* et *\*L. siler* (le Sermontain); la Gesse des prés (*Lathyrus pratensis*), Papilionacée à corolles jaunes; le petit Lin purgatif (*Linum catharticum*) à corolle blanche; un chèvrefeuille arbusif non lianeux, *Lonicera xylosteum*; le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), Papilionacée à fleurs jaunes; *Moehringia trinervia*, humble Caryophyllacée dont les graines, offrent un appendice charnu aux fourmis, qui les engrangent mais en même temps les disséminent; le Prunellier (*Prunus spinosa*); des Eglantiers (*Rosa*); le Framboisier (*Rubus idaeus*); la Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*); la Saponière ocymoïde (*\*Saponaria ocymoides*, cfr VII, 7); le Clinopode (*Satureja vulgaris*); l'Orpin blanc (*Sedum album*); l'Orme (*Ulmus*); la Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), l'insignifiante Véronique à feuilles de lierre *V. hederifolia*) et la Véronique germandrée (*V. teucrium*).

5. De petits rochers au bord du chemin portent: *Alyssum alyssoides*; l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*), arbuste épineux aux grappes de petites fleurs jaunes; deux graminées de prés secs, *Brachypodium pinnatum* et la Brize ou Amourette (*Briza media*) aux petits épillets presque ronds balançant au moindre souffle; la Sanguine (*Cornus sanguinea*, voir VII, 7); un petit arbuste, *Cotoneaster integerrima*; le Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*); l'Épervière des murs (*Hieracium murorum*); la Knautie des bois (*Knautia silvatica*) qui n'existe en Belgique que dans la vallée de la Warche; une plante très semblable à celle du Pois-de-Senteur, le *\*lathyrus heterophyllus*; l'Épicéa (*Picea abies*) et le Cerisier sauvage ou Merisier (*Prunus avium*); la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*); un Rosier très poilu (*Rosa*); le Framboisier (*Rubus idaeus*); des Saules (*Salix*); un Orpin (*Sedum*); le Silène penché (*Silene nutans*) dont les fleurs penchées s'ouvrent surtout la nuit et visitées par les papillons de nuit, sont suivies de fruits dressés; l'Alouchier (*Sorbus aria*); la Germandrée petit-chêne (*teucrium chamaedrys*); l'Avoine dorée (Graminée, *Trisetum flavescens*); la Viorne manciennne (*Viburnum lantana*), arbuste parfois planté dans les parcs; la Violette hérissée (*Viola hirta*) aux feuilles poilues; cette espèce donne au début de la saison des fleurs ordinaires; en juillet, elle produit des fleurs très réduites et enterrées qui s'autofécondent et ses fruits sont sous terre.

6. Sous les buissons poussent: un chardon, le Cirse des champs (*Cirsium arvense*); la délicate fougère (*cystopteris fragilis*); l'Épilobe des montagnes (*Epilobium montanum*); la Vesce des haies (*Vicia sepium*).

7. Les rochers plus importants, côté montagne, avant l'entrée dans la forêt, portent une flore bien tranchée. E.a.: un lis à fleurs blanches, l'*Anthericum liliago*; la Doradille capillaire (*Asplenium trichomanes*), petite fougère dont l'axe de la feuille est noire; *\*Astragalus cicer*; *Bupleurum falcatum* (voir VII, 7); la Campanule en épi (*\*Campanula spicata*) qui a presque l'aspect de la

- Vipérine; l'Oeillet sauvage (*Dianthus caryophyllus* sous-espèce *silvester*); *Helianthemum nummularium* (voir VII, 7); le Genévrier commun (*Juniperus communis*); la Laitue vivace (*Lactuca perennis*) aux corolles bleu clair; une Bugrane à corolle jaune et striée (*Ononisatrix*); une Ombellifère à fleurs blanches, (*Pimpinella major*); la Potentille printanière (*Potentilla verna*); la Brunelle à grandes fleurs (*Prunella grandiflora*); un petit arbuste qui pousse en espalier sur le rocher, le Nerprun nain (*Rhamnus pumila*); la Saponaire ocymoiide (*Saponaria ocymoides*); une Sariette, *Satureja acinos*; une Saxifrage à feuilles inférieures formant des rosettes, *Saxifraga aizoon*, espèce souvent cultivée dans les jardins de rocaille; la Scutellaire des Alpes (*Scutellaria alpina*), Labiée dont les fleurs méritent d'être contemplées de près; la Germandrée des montagnes *Teucrium montanum*; un Molène, *Verbascum lychnitis*.
8. Le chemin entre dans la forêt, une pessière c'est-à-dire une forêt d'Épicéa (*Picea abies*). On voit en sous-bois la Fausse Pâquerette (*Bellidistrum michellii*); l'Orchidée moucheron (*Gymnadenia conopsea*); l'Hépatique (*Hepatica nobilis*) qui n'est déjà plus en fleurs mais dont les feuilles étalent sur le sol leurs trois lobes caractéristiques; l'Orchidée *Listera ovata* à deux feuilles ovales et à petites fleurs verdâtres; le Mélampyre des forêts *Melampyrum silvaticum* qui parasite ses voisins de la même façon que le Rhinanthé cité en VII, 5; le *Polygala chamaebuxus*, la Raiponce ronde *Phyteuma orbiculare* aux fleurs violettes en tête arrondie; le Trèfle des montagnes *Trifolium montanum*.
9. Près du petit abreuvoir en bois: le Gailllet vrai (*Galium verum*) autrefois employé à la place de présure pour cailler le lait; un Saule particulier, *Salix elaeagnos*; *tetragonolobus maritimus*, petite Papilionacée à grande corolle jaune pâle.
10. La clairière marécageuse et ses filets d'eau réservent des plantes pas encore vues: la Grande Astrance (*Astrantia major*) Ombellifère dont les ombelles sont condensées au centre d'une collerette en étoile aux nombreuses branches; des Laiches (*Carex davalliana*, *C. flacca*, etc.); le Chardon des marais (*Cirsium palustre*); la Prêle des champs (*Equisetum arvense*) et la Prêle panachée (*E. variegatum*); le Roseau (*Phragmites communis*); la Grassette (*Pinguicula vulgaris*) dont s'appuient sur le sol les feuilles vert jaunâtre qui engluent et digèrent des insectes pendant que s'élève à quelque 10 cm une fleur violette; *Polygala amarella*; *Saxifraga aizoides* aux touffes lâches, aux feuilles charnues et ciliées et aux pétales jaune citron à jaune orangé; *Tofieldia calyculata*.
11. Au-delà de ce petit marais, le chemin en sous-bois permet de voir de nombreuses plantes, e.a.: *Alchemilla vulgaris* sous-espèce *alpestris*; *Anthoxanthum odoratum* (voir VII, 5); une Ancolie (*Aquilegia*); *Euphorbia cyparissias*, au latex blanc; la Gentiane croixette (*Gentiana cruciata*); l'Orchidée moucheron (*Gymnadenia conopsea*); l'Épervière tomenteuse (*Hieracium tomentosum*); *Homogyne alpina*; le Millepertuis des montagnes *Hypericum montanum*; *Linum catharticum* (voir VIII, 4); la Luzule neigeuse (*Luzula nivea*); le Pâurin des prés (*Poa pratensis*); deux Pyroles, *Pyrola secunda* et *Pyrola uniflora*;

*Sesleria coerulea*; l'Alouchier *Sorbus aria* (cfr VII, 6); la Stellaire graminée (*Stellaria graminea*); l'Avoine dorée (*Trisetum flavescens*); le Trolle ou Boule d'Or (*Trollius europaeus*); *Valeriana tripteris*; *Veronica latifolia*.

12. Les rochers, à découvert ou plus ou moins ombragés, montrent e.a.: un petit arbuste, l'*Amselanchier ovalis*; deux Doradilles, *Asplenium trichomanes* et *A. viride*; le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*); *Cotoneaster integerrima*; l'Épilobe en épi, *Epilobium angustifolium*; le mélèze (*Larix decidua*) la Mélisse penchée (*Melica nutans*); l'Orchis tacheté (*Orchis maculata*); le Nerprun nain (*Rhamnus pumila*); la Sélaginelle de Suisse (*Selaginella helvetica*); la Joubarde des montagnes (*Sempervivum montanum*); *Teucrium montanum*; *Thesium alpinum* qui a des fleurs à 4 lobes blancs, et qui parasite les racines des plantes voisines; *Valeriana montana*.
13. La clairière de Saint-Christophe est généralement en juillet si fleurie qu'il faut quelque temps avant d'y distinguer les diverses espèces. Respectons cette splendeur due pour une grande part au Géranium des forêts (*Geranium silvaticum*), mais aussi à de nombreuses espèces, e.a.: *Artemisia campestris*; *Crepis conyzifolia*; *Phleum phleoides*; *Prunella grandiflora*; *Satureja acinos*; *Verbascum lychnitis*; *Veronica spicata*; *Veronica teucrium*.
14. Au retour, à partir de l'abreuvoir en bois, prenons le sentier des Crêtes. Près de l'abreuvoir, une touffe de Grande ortie (*Urtica dioica*) est parasitée par *Cuscuta europaea*, plante réduite à des tiges volubiles jaunâtres ou rosées qui portent des glomérules de fleurs et qui enfonce leurs suçoirs dans les tiges de l'Ortie. Le sous-bois permet de revoir plusieurs espèces déjà vues au cours de cette promenade et même quelques autres, e.a. la Ronce des rochers (*Rubus saxatilis*), plante très rare en Belgique et ayant plus l'air d'un Fraisier que d'une ronce lorsqu'elle ne porte pas de fruits.
15. Le sentier traverse ensuite de très belles prairies de fauche et quelques fourrés, qui permettent de trouver le Groseillier des Alpes (*Ribes alpinum*) et le Trèfle moyen (*Trifolium medium*) et de revoir nombre de plantes déjà observées, e.a.: le lis *Anthericum liliago*; la noisetier, *Corylus avellana* le Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*); *Laserpitium latifolium* et *L. siler*; *Linum catharticum*; *Lonicera xylosteum*; *Plantago media*; *Saponaria ocymoides*; *Viburnum lantana*; *Viola hirta*, etc.
16. J'aurais pu ajouter les noms de plusieurs autres plantes mais je laisse aux chercheurs la joie de les découvrir. En juillet 1977, le long de cette promenade de Saint-Christophe, j'ai noté 236 plantes différentes, sans parler des mousses, des hépatiques, des champignons. Et je suis certain d'en avoir méconnu quelques-unes encore. Cette richesse floristique provient de ce que ce trajet, presque horizontal, se situe à la transition entre les étages montagnard et sub-alpin et participe ainsi des deux.

### IX. Une pessière subalpine: le sentier de Clambin (1550-1700)

Le sentier qui va de Verbier-Station (Avouettons) jusque sous Clambin est une promenade où les espèces de plantes sont beaucoup moins nombreuses que dans les deux promenades précédentes. C'est qu'elle se fait dans une pessière (forêt d'épicéa, *Picea abies*) subalpine, dont la flore est pauvre et ne s'enrichit un peu qu'à l'occasion de quelque accident: trouée, lisière, coupe, bord sentier.

Du sentier, on peut voir divers Ptéridophytes: la Prêle des champs (*Equisetum arvense*), *Lycopodium selago*, et diverses fougères qui rivalisent d'élégance: *Athyrium filix-femina* (fougère-femelle), *Blechnum spicant*, *Dryopteris austriaca* sous ses deux sous-espèces *dilatata* et *spinulosa*, *Dryopteris disjuncta*, *Dryopteris filix-mas* et sa sous-espèce *borreri*, *Dryopteris limbosperma*, *Polypodium vulgare* (Régliasse des bois) et *Polystichum lonchitis*.

Mais les plantes à fleurs retiennent davantage l'attention et comportent une proportion d'espèces qui n'existent pas dans les pays du Benelux plus fort que dans les deux promenades précédentes. Elles sont marquées du signe \* dans la liste suivante des espèces observées: \**Adenostyles alliariae*, \**Ajuga reptans* (Bugle rampante), \**Alnus viridis* (Aune vert, arbuste), \**Bellidiastrum michelii* (Fausse pâquerette), \**Chaerophyllum hirsutum* (Cerfeuil hirsute), \**Cicerbita alpina* (grande Composée à fleurs bleues), \**Epilobium augustifolium*, \**Epilobium montanum*, \**Fragaria vesca* (Fraisier) \**Gentiana purpurea*, \**Geranium silvaticum*, \**Hepatica nobilis*, \**Hieracium murorum*, \**Hieracium prenanthoides*, \**Homogyne alpina*, \**Listera cordata*, \**Luzula nivea*, \**Luzula silvatica*, \**Majanthemum bifolium*, \**Melandrium diurnum*, \**Myosotis silvatica*, \**Oxalis acetosella*, \**Poa chaixii*, \**Polygala chamaebuxus*, \**Prenanthes purpurea*, \**Pyrola secunda*, \**Rhododendron ferrugineum*, \**Rubus idaeus* (Framboisier), \**Rumex arifolius*, \**Saxifraga cuneifolia* (ressemble au Désespoir-des-peintres), \**Sorbus aria* (Alouchier, arbre), \**Sorbus aucuparia* (Sorbier des oiseleurs), \**Trollius europaeus*, \**Vaccinium myrtillus* (Myrtille), \**Vaccinium vitis-idaea* (Airelle), \**Valeriana tripteris*, \**Veronica chamaedrys*, \**Veronica latifolia* et \**Veronica officinalis*.

### X. Incursion dans le bas de l'étage alpin, aux Tsantons

L'étage alpin est partout très fleuri en juillet dans la vallée de Bagnes. La Pierre-à-Voir, les Attelas, le Mont-Gelé présentent au curieux de plantes pas mal de sujets d'émerveillement. Je n'ai malheureusement pas encore de relevés de ces endroits. C'est pourquoi, voici la liste des plantes observées au juillet 1977 vers 2550 m. d'altitude aux Tsantons, le long du sentier du Clud Alpin Suisse qui conduit de Mauvoisin à La Chaumette puis à la cabane de Panossière en passant par le col des Otanes. De cette liste, seules sont indigènes en Belgique les espèces non pourvues du signe \*. Beaucoup des espèces citées sont figurées en couleurs dans les ouvrages cités au début de ces feuilles. \**Achillea*

*nana*, \**Ademostyles alliariae*, \**Anthyllis vulneraria*, \**Arabis alpina*, \**Asplenium viride*, \**Bartsia alpina*, \**Bellidiastrum michelii*, \**Cirsium spinosissimum*, \**Coelogyne viride*, \**Doronicum clusii*, \**Draba aizoides*, \**Dryas octopetala*, \**Empetrum nigrum* sous-espèce *Hermaphroditum*, \**Gentiana brachyphylla*, \**Gentiana purpurea*, \**Homogyne alpina*, \**Juniperus communis* sous-espèce *nana*, \**Linaria alpina*, \**Loiseleuria procumbens*, \**Lotus corniculatus*, \**Luzula alpino-pilosa*, \**Luzula lutea*, \**Luzula spicata*, \**Lycopodium selago*, \**Myosotis alpestris*, \**Peucedanum ostruthium*, \**Phleum alpinum*, \**Pinguicula alpina*, \**Poa alpina*, \**Polygonum viviparum*, \**Polystichum lonchitis*, \**Ranunculus montanus*, \**Ranunculus pyrenaeus*, \**Rhododendron ferrugineum*, \**Rumex arifolius*, \**Salix glaucosericea*, \**Salix herbacea*, \**Salix reticulata*, \**Saxifraga seguieri*, \**Selaginella selaginoides*, \**Sesleria coerulea*, \**Sibbaldia procumbens*, \**Sieversia montana*, \**Silene acaulis*, \**Sisymbrium tanacetifolium*, \**Soldanella alpina*, \**Trollius europaeus*, \**Vaccinium myrtillus*, \**Vaccinium uliginosum*, \**Valeriana tripteris*, \**Viola biflora*, \**Viola calcarata*.

### XI. Cauda

Il y a d'innombrables livres et articles sur les plantes des Alpes. J'en ai cité (III) quelques-uns destinés aux amateurs et faciles à trouver en librairie. En voici deux autres: E. WENDELBERGER, Fleurs des Alpes, les principales fleurs alpestres illustrées en couleur (photos) (Un guide Nathan-Nature); Th. SCHAUER et C. CASPARI, Flore et Faune des Alpes (plus de 700 illustrations en couleurs de plantes, animaux et minéraux) (aquarelles).

Toute remarque, toute suggestion sera bienvenue. En juillet 1978, on pourra me contacter à l'adresse suivante: Chalet La Marmontana, Chemin de la Bergerie, La Vellaz, CH 1936 Verbier-Station. En autre temps: 3, avenue Van Elderen, B - 1160 Auderghem (tel. 02/672.17.72).

Avril 1978.

A. LAWALREE.